

COMMUNE DU GOLFE 3



RAPPORT ANNUEL
2020



**RAPPORT ANNUEL DE LA
COMMISSION PERMANENTE
DES AFFAIRES DOMANIALES,
ENVIRONNEMENTALES, TECHNIQUES,
DES TRAVAUX ET DU PATRIMOINE DE LA
COMMUNE DU GOLFE 3**

Sommaire

- I. Introduction**
- II. Les différents thèmes étudiés**
- III. Rapports des différents dossiers**
- IV. Autres activités de la commission**
- V. Les membres permanents de la commission et la participation aux travaux**
- VI. Conclusion**

I. Introduction

Mise en place, le 19 Octobre 2019 et conformément à l'article 108 de la loi numéro 2019-006 du 26 Juin portant modification de la loi 2007-011 du 13 Mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales, la commission permanente des **Affaires Domaniales, Environnementales, Techniques, des Travaux et du Patrimoine**, l'une des trois commissions permanentes **exigées par la dite loi**, a eu à se pencher sur un certains nombres de thèmes qui lui ont été confiés par le maire ou par le conseil communal.

Par ailleurs, la commission à travers son président ou son rapporteur a participé à des rencontres et à des échanges au nom de la mairie avec des partenaires de la commune.

Seulement, pour l'exercice 2020 la mission de la commission a consisté essentiellement à étudier des thèmes proposés par l'exécutif et à faire des recommandations.

II. Les différents thèmes étudiés

1. Répertoire et se renseigner sur les immeubles administratifs peu utilisés ou laissés à l'abandon, situés dans la commune.
2. Répertoire les zones inondables de la commune.
3. Journée de l'arbre; sélection des plants et propositions des endroits où les planter.
4. Insécurité, Insalubrité et Assainissement du vaste domaine du lycée de tokoin.
5. Répertoire les espaces publics de la commune en vue de leur réhabilitation pour le bien des concitoyens et la beauté de la commune.
6. Enlèvement des ordures dans la commune.
7. Identifier les coins de la commune où règne l'insécurité publique. Analyser les causes et proposer des actions/solutions visant à éradiquer le fléau.

III. Rapports des différents dossiers

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
11-02-2020	Répertoire et se renseigner sur les immeubles administratifs peu utilisés ou laissés à l'abandon, situés dans la commune	Manque de locaux pour installer tous les agents affectés par le Ministère de tutelle à la Commune	<p>Immeuble ancien LIMUSCO situé sur l'avenue de la libération</p> <p>Immeuble foyer des filles de l'Université de Lomé(UL) situé à cinq minutes à pied, de la poste du quartier SOTED en allant au camp militaire GGE</p> <p>Immeuble G1 dans l'enceinte du lycée de Tokoin</p>	<p>La commission recommande à l'exécutif de rentrer immédiatement en contact avec le président de l'Université de Lomé en ce qui concerne le foyer des filles et en priorité avec le ministre des enseignements primaire et secondaire en ce qui concerne l'immeuble G1, afin d'obtenir plus de renseignements et de leur manifester le désir d'occuper les dites bâtisses.</p> <p>La commission recommande également à l'ensemble de l'exécutif de la commune de visiter les différents bâtiments.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
16-04-2020	les zones inondables	<p>·</p> <p>Répertorier les zones inondables de la commune</p>	<p>-le reprofilage et le remplissage urgent de certaines rues afin de drainer les eaux de ruissèlement vers un canal principal.</p> <p>-La réalisation urgente de certains ouvrages</p> <p>-Le débouchage et le curage de certains égouts et caniveaux.</p> <p>-La suppression de certains dépôts sauvages.</p> <p>-La réalisation d'un plan d'urgence d'assainissement de l'enceinte de l'EPP GGE.</p>	<p>La commission a recommandé d'exploiter d'une manière efficiente les vacances forcées observées en ce moment pour cause de Coronavirus pour réaliser l'urgence liée à l'assainissement de cette école.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
15-05-2020	Journée de l'arbre du 1 ^{er} juin	Journée de l'arbre; sélection des plants et propositions des endroits où les planter	<p>Les rues proposées pour planter les espèces de plantes sélectionnées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle rue devant l'état-major: Espèce Maougouene - La rue Kpatcha Gnassingbé : Espèce Guayaquil - Rue Dounegnon (Prolongement Ouest du mur Campus) : Eucalyptus - Rue OASIS (Prolongement Sud du mur Campus) : Eucalyptus - Rue de la Binah : Guayaquil - Avenue de la libération : Guayaquil - Rue Humezi Adegnon (Le long des rails) : Eucalyptus 	<p>La commission a recommandé à l'exécutif de la commune de planter des Guayaquils sur l'avenue de la libération et des Maougouenes sur la nouvelle rue Massouhoin à Kélégouvi qui passe devant l'Etat-Major des armées avec une couverture médiatique.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
02-06-2020	Le VASTE DOMAINE DU LYCEE DE TOKOIN	INSECURITE	<ul style="list-style-type: none"> •Contrôler les entrées et les sorties du domaine. •Clôturer les 7 bâtiments servant de logement aux enseignants •Interdire la traversée du domaine aux non-résidents de 20h à 6h du matin •Arraisonner toute personne en tenue scolaire les heures de cours se promenant dans l'enceinte du domaine. •Electrifier l'enceinte et tout le long de la clôture du domaine •Identifier tous les groupes sportifs qui viennent profiter des installations du domaine et les soumettre à une autorisation. •Faire payer l'utilisation des installations et la propreté du domaine par les groupes qui viennent jouer et qui 	<p>•La commission conseille d'installer une unité de sécurité 24h/24, composée des agents de sécurités en relation avec la DPJ et le camp militaire GGE qui sont voisins au domaine. A cet effet, des efforts budgétaires seront demandés à toutes les structures opérant sur le domaine.</p> <p>-La mairie Golfe 3 se doit de prendre la gestion administrative du vaste domaine du Lycée de Tokoin. C'est la seule structure étatique et décentralisée qui par sa mission communautaire, est capable d'apporter des solutions pérennes aux problèmes observés dans le fonctionnement du domaine.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
			occasionnent des ordures.		
		INSALUBRITE	<ul style="list-style-type: none"> •Contraindre chaque ménage des riverains à s'abonner aux sociétés de ramassage d'ordures. •Amener les propriétaires des maisons riveraines à installer des sanitaires chez eux si nécessaire. •Impliquer les riverains des écoles à la surveillance afin de décourager ceux qui y viennent jeter les ordures et semer du désordre, •Mettre en place avec l'appui des différentes structures installées sur le domaine, un plan de ramassage des ordures. . •Amener et aider chaque structure à installer des sanitaires pour leurs apprenants. 	<ul style="list-style-type: none"> •Négocier avec l'ANASAP, une ou deux journées de sarclages, de ramassages des ordures et de balayage général du domaine suivi de la mise en place d'un plan pérenne de salubrité du domaine. Il est à noter que sans le plan de propreté du domaine, l'opération avec l'ANASAP sera hasardeuse et limitée -La mairie se doit alors avec l'accord de l'autorité de tutelle, d'installer une unité administrative sous son autorité sur le domaine du Lycée de Tokoin. Cette unité peut être dirigée par un des adjoints au maire. 	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
		<p>ASSAINISSEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Délimiter les voies de passage sur l'ensemble du domaine et les rendre praticables en tout temps. •Réaménager la rétention d'eau •Paver ou construire des caniveaux sur la rue des LEOPARDS qui longe la clôture ouest du domaine afin d'orienter définitivement l'eau de ruissellement qui rentre dans la cours de l'école du côté de l'EPP Camp GGE. 	<p>-La mairie dans sa quête d'immeuble, peut s'octroyer le bâtiment G1 capable par sa capacité après rénovation d'abriter tout le personnel de la mairie et son parc automobile</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
31-08-2020	Des Espaces Publics du territoire Communal	Répertorier les Espaces Publics de la Commune en vue de leur Réhabilitation pour le bien des Concitoyens et la Beauté de la Commune	<p>13 Espaces ont été répertoriés sur le territoire Communal et confiés à 5 sociétés pour proposer des maquettes, des devis de réalisation et un plan de gestion pérenne de ces espaces.</p> <p>Avec l'accord de M. le maire, la commission est entrée en contact avec certaines organisations humanitaires et sociétés susceptibles de soutenir financièrement la commune dans son projet de réhabilitation des espaces publics pour la beauté de la ville.</p>	<p>Vu que les 5 sociétés n'ont pas fait des propositions satisfaisantes à la hauteur de la beauté que nous souhaitons à notre commune, la commission a proposé de continuer sous le patronage du maire, les échanges avec l'EAMAU afin que les étudiants en fin de formation soient mis à la disposition de la commission pour concevoir les maquettes des différents espaces avec des mesures précises qui seront ensuite enregistrées dans le fichier du patrimoine de la mairie en attendant le soutien des partenaires en vue de leur réalisation.</p> <p>Nous avons recommandé aussi à l'exécutif de permettre à la commission de mener à bout et dans un délai donné, les discussions avec les différents partenaires possibles pour un éventuel soutien financier à la commune sur le projet de réhabilitation des espaces publics</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
			<p>On peut noter :</p> <p>ROTARY INTERNATIONAL souhaite dans un accord de partenariat, prendre en charge à 100% la réhabilitation du rond-point Tokoin-Trésor et l'espace public en face du bar BOSTON à Tokoin SOTED place communément appelé : place Boston. Le ROTARY a envoyé à cet effet, des propositions de maquettes pour les espaces concernés. Les échanges continuent</p>	<p>En tout état de cause, la commission propose qu'un effort soit fait par la commune pour que la réhabilitation de tous les espaces répertoriés soit effective avant la fin de l'année 2020 car il y va de l'image du conseil auprès des administrés.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
06-12-2020	ENLEVEMENT DES ORDURES DANS LA COMMUNE	COMMENT MIEUX GERER LES ORDURES MENAGES	<ul style="list-style-type: none"> • Un comité de pilotage <p>Pour amener à bien un tel projet innovant, nous proposons la mise en place d'un comité de pilotage. C'est un impératif. Il doit être restreint et composé d'un membre de toutes les entités impliquées et présidé par le maire ou son représentant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La composition possible du comité de pilotage <p>-Le maire ou son représentant permanent (l'adjoint qui chapeaute les affaires domaniales)</p> <p>-Le président de la commission des affaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la pré-collecte <p>Nous suggérons la suppression de la délégation de services aux PME.</p> <p>Nous suggérons à la place, de généraliser le système de la pré-collecte sur l'ensemble de la commune et de le confier aux entreprises qui disposent de camions-benne respectant certains critères. (Critères à élaborer par les services techniques de la commune)</p> <p>Par contre, la collecte des taxes d'enlèvement des ordures sera exclusivement dévolue aux services compétents de la commune.</p> <p>Pour l'instant, le DAGL prend en charge la gestion du cheminement des déchets des deux dépotoirs intermédiaires de la commune, vers le Centre d'enfouissement Technique (CET) à Aképé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur l'avenir des PME de la pré-collecte <p>Nous suggérons que les employés des PME auxquelles la pré-collecte sera retirée, soient</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
			<p>domaniale ou son représentant</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le président de la commission des finances -La SG -Le directeur de la DST -Le DAF -Le directeur de la planification -Un technicien de la société de la finance digitale <ul style="list-style-type: none"> • Digitalisation de l'enlèvement des ordures et de sa taxe 	<p>dans la mesure du possible, entièrement reversés dans les nouvelles sociétés qui vont reprendre le service.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la collecte des taxes <p>Nous suggérons la digitalisation du système de collecte des taxes d'enlèvement des ordures auprès des ménages, des institutions, des écoles et des entreprises, d'ici quatre à six mois après un impératif recensement planifié.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le recensement planifié <p>La mise en place du système de paiement digital, nécessite un recensement des concessions, du nombre de ménages qui composent la concession, des écoles, des institutions nationales et internationales et des entreprises qui sont sur le territoire communal.</p> <p>Pour se faire, nous suggérons un recensement discontinu, quartier par quartier, selon les priorités et la stratégie définie pour la mise en place de l'ensemble du nouveau système d'enlèvement des ordures dans la commune.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
				<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier possible du recensement <p>-Première étape : Les cités, de la caisse, OUA, millenium et la zone administrative GTA ;</p> <p>-Deuxième étape : Tokoin SOTED/Lycée (sans le quartier Tokoin Elavagnon) ;</p> <p>-Troisième étape : Tokoin Gbonvié ;</p> <p>-Quatrième étape :Tokoin Doumasséssé et Klikamé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la sensibilisation des populations <p>Pour mettre en place une telle innovation qui impactera la vie des populations de la commune, il faudra des rencontres, des échanges préalables avec les acteurs du développement à la base. Et Si nécessaire définir un plan de communication de masse.</p> <p>Mettre en place une ligne verte pour les informations, les réclamations et les suggestions.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
				<ul style="list-style-type: none"> Sur les bacs à ordures/poubelles <p>Le bac à ordures ou la poubelle, est un récipient destiné à recueillir les déchets, pour éviter leur entassement. Le bac à ordures est proposé dans différents matériaux : inox, plastique, acier, etc</p> <p>Nous suggérons, l'uniformisation du modèle des bacs à ordures, quartier par quartier dans toute la commune. Il faudra des bacs à ordures conventionnels et adaptés au climat de notre pays.</p> <p>Les bacs à ordures seront répertoriés en fonction de chaque maison ou ménage par un code QR.</p> <p>La capacité et le nombre des bacs à ordures à octroyer par la commune, seront définis en fonction de l'estimation du poids de déchets produit par chaque maison/ménage ou entreprise.</p> <p>Le bac à ordures devra revenir aux ménages à un coût subventionné et échelonné sur plusieurs mois de tel sorte qu'il soit supportable.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
				<p>L'utilisation des bacs à ordures sera rendue obligatoire par un décret municipal après des concertations et la sensibilisation des populations.</p> <p>Par la sensibilisation et la concertation, il sera demandé aux ménages et les autres, de garder les bacs à ordures à l'intérieur et non à l'extérieur des clôtures.</p> <p>Les nouvelles demandes, échanges ou retours des bacs à ordures seront effectués sur demande à la commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur l'achat des bacs à ordures par la commune <p>Pour bénéficier d'une économie d'échelle, nous suggérons une commande en grande quantité.</p> <p>Cette commande peut se faire auprès des sociétés de la place qui produisent déjà des chaises en plastiques, au Ghana ou en Chine avec une exonération de taxes douanières (à négocier avec le gouvernement).</p> <p>Les bacs seront impérativement subventionnés</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
				<p>pour les ménages et les écoles publiques. Nous suggérons l'élaboration d'un dossier bien ficelé sur le projet pour une recherche de financement auprès, des institutions publiques et privées, des sociétés et des organisations nationales ou internationales qui sont implantées ou pas sur la commune</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la relation mairie et entreprises d'enlèvement des ordures <p>Nous suggérons l'établissement d'un système réaliste proche de l'EDI (Echanges de Données Informatisées) entre la mairie et les différentes sociétés auxquelles sont confiées des zones d'enlèvement des ordures dans la commune.</p> <p>Le système inclura la géolocalisation des différentes zones d'enlèvement des ordures.</p> <p>Le système inclura également le pointage au jour le jour des zones où l'enlèvement des ordures est effectif afin de permettre aux agents d'anticiper sur tous les conflits et insatisfactions.</p> <p>En sommes, les agents de la commune doivent savoir en un temps T donné, ce qui se passe sur</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
				<p>le terrain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le désencombrement des voies de la commune <p>Nous suggérons un arrêté communal demandant aux populations de faire enlever tout objets qui obstruent les voies et les trottoirs de la commune, comme les tas de sables non utilisés, les carrosseries de véhicules, des engins de BTP abandonnés ou en pannes, des troncs d'arbres et autres objets.</p> <p>Le dépotoir de Doumasséssé est rattrapé par les habitations. Il doit nécessairement être fermé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le permis de construire par rapport au nouveau système d'enlèvement des ordures <p>Les nouvelles constructions dans la commune doivent tenir compte du nouveau système de ramassage des ordures en particulier, l'emplacement des bacs à ordures à l'intérieur des clôtures.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
18-12-2020	INSECURITE DANS LA COMMUNE	IDENTIFIER LES COINS DE LA COMMUNE OU REGNE L'INSECURITE PUBLIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Quartiers Tokoin Elavagnon, <p>Points identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tout autour de la zone d'ANASAP, -Derrière la maison du Chef de Tokoin Elavagnon, -Sur et tout autour de l'ancien site de CECO BTP, -Tout autour et dans le vaste domaine du Lycée de Tokoin <ul style="list-style-type: none"> • Quartier Tokoin-Gbonvié <p>Point identifié :</p> <p>Le seul coin dangereux est le long des rails en venant du garage central</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insalubrité et Insécurité <p>Une relation de cause à effet existe entre Insalubrité et insécurité. Les bidonvilles pullulent dans les zones insalubres et créent de l'insécurité qui atteint les voisinages.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne l'ancien de CECO-BTP à Tokoin-Elavagnon <p>Nous suggérons que ce site soit provisoirement laissé à une structure, comme la SNB ou la BB qui sont en pleine concurrence et qui ont besoin en ce moment de la visibilité, pour qu'elle l'aménage et le transforme en un lieu public ouvert aux sportifs, en contrepartie d'installation de panneaux publicitaires</p> <p>On peut y faire, du jogging, jouer au foot, faire des jeux de société et autres activités sportives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne le domaine du lycée de Tokoin <p>En mars 2020, la commission a rendu un rapport sur l'insécurité, l'insalubrité et l'assainissement du</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
			<ul style="list-style-type: none"> • Quartier Tokoin-Doumassessé <p>Points identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La Rue 1 de Doumassessé qui longe les rails d'Uni Prix jusqu'aux pavés du Boulevard Kara, -La rue qu'on peut encore appeler contournement de Doumassessé, -La Rue DUNENYO qui longe le mur du côté ouest de l'Université de Lomé jusqu'à Lomégan, -La Rue TSOTSOKE qui quitte les pavés du Boulevard de la Kara jusqu'à l'ancien abattoir, -La zone Avopodissimé à 	<p>grand domaine du lycée de tokoin. Les conclusions de ce rapport demeurent valables à ce jour et contiennent des approches de solution sur l'insécurité dans cette zone. Nous suggérons qu'on se réfère à ce rapport.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne l'électrification des rues <p>Nous suggérons que, la démarche entamée par la commission sur demande de M. le maire vers la direction de la CEET pour réparer ou remplacer les lampadaires de la commune, poursuivie par la DST, devienne impérative. L'exécutif par l'entremise de la DST se doit de continuer et de conclure ce dossier afin de sécuriser les rues par l'éclairage public.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne la direction du ministère des mines et de l'énergie <p>Nous suggérons une rencontre au sommet, entre M. le maire et le ministre afin qu'une action, incluant également les murs qui longent le domaine du lycée de Tokoin, soit menée rapidement afin d'éclairer l'ensemble de la zone.</p>	

Date	Dossiers	Problèmes soulevés	Propositions de solutions	Recommandations	Suivi des recommandations
			<p>côté du Trésor Annexe,</p> <p>-Le Marché de Doumassessé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quartier Massouhoin <p>Points identifiés</p> <p>-Le tronçon GTA Nouvelle piste, un guetho installé dans un champ selon les déclarations du chef de quartier Togbui KONDO Ayaovi,</p> <p>-La piste urbaine Massouhoin-Kégué.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne les autres sites <p>Nous suggérons une action concertée entre, la commune, la gendarmerie et les militaires du camp GGE, pour mettre en place une unité spéciale plus ou moins permanente, chargée de faire régner l'ordre sur ces différents sites en commençant par le délogement de tous les bidonvilles.</p> <p>Parallèlement à l'action concertée entre les trois entités, nous suggérons une opération d'envergure de salubrité sur ces zones pour enlever les ordures qui constituent le nid de l'insécurité</p>	

IV. Autres activités de la commission

En dehors des thèmes étudiés, les membres de la commission ont eu à participer à des rencontres pour le compte de la commune.

Des rencontres avec, le ministre du Désenclavement et des Pistes Rurales à l'hôtel Concorde, ANASAP à son siège sur processus de concrétisation du cadre de partenariat en matière d'assainissement et de salubrité publique entre l'ANASAP et les communes, l'ambassadeur d'Allemagne à la commune lors d'une visite (une rencontre élargie aux présidents des commissions permanentes) et d'autres.

Le président de la commission a, par ailleurs, participé à la délibération et à la remise des prix aux lauréats, étudiants de l'EAMAU, lors du concours d'idées d'aménagement de l'espace urbain autour et sur le bassin de l'université de Lomé.

V. Les membres permanents de la commission et la participation aux travaux

NOMS	PRENOMS	TITRES
HOUNDJO	MAHOUGNON	Président
TONEFEYA	Yao	Rapporteur
KONDO	Koffi Dzenawo	Membre
THOM	Kalam	Membre

Les membres de la commission ont activement participé aux réunions et aux nombreuses sorties sur le terrain qu'a exigées les différents thèmes étudiés.

VI. Conclusion

La commission a consciemment et méthodologiquement fait son travail. Malheureusement, il est observé que les rapports ne sont pas présentés au conseil communal et que la plupart des recommandations et propositions ne sont pas suivies.

A cet effet, la commission recommande à l'exécutif de faire présenter les rapports des commissions au conseil communal pour être validés et exécutés par la suite.

Fait à Lomé, le 18 décembre 2020

Le Rapporteur de la Commission

La Présidente de la Commission

TONEFEYA Yao

HOUNDJO Mahougnon